



ROYAL MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS

Press Release

No.: 057/09

Date: 28.07.2009

L'affaire du droit de garde d'enfants au Maroc

M. Jonas Gahr Støre, Ministre des Affaires étrangères, s'est de nouveau entretenu, mardi dernier, avec son homologue marocain, M. Fassi Fihri. M. Støre a insisté à cette occasion sur le devoir de protection revenant à la Norvège envers deux de ses ressortissants mineurs. Il a écouté attentivement la version des faits présentée par son interlocuteur. Les deux ministres sont convenus de rester en contact à ce propos.

Les autorités norvégiennes travaillent depuis plusieurs années sur cette affaire très délicate de droit de garde concernant deux enfants vivant au Maroc. Le Ministère des Affaires étrangères nourrit depuis longtemps des inquiétudes quant à leur sécurité. La Norvège a entretenu des contacts étroits avec les pouvoirs publics marocains, afin de trouver une solution au problème, dans un esprit de coopération et de compréhension envers ces derniers.

- A la suite de menaces mettant leur vie en danger, les deux enfants se sont rendus de leur plein gré à l'Ambassade de Norvège. Ils y sont restés durant trois jours, fait exceptionnel, qui témoigne simplement de la gravité de l'affaire. Ils ont quitté d'eux-mêmes les locaux de l'ambassade. Les autorités norvégiennes, a déclaré M. Støre, les ont ensuite perdus de vue, et ne sont par conséquent pas impliquées dans leur sortie du territoire marocain.

Le Ministre a également souligné la nécessité de sécuriser suffisamment les locaux de l'Ambassade de Norvège à Rabat, et de protéger de manière satisfaisante son personnel. Plusieurs personnes y travaillant ont en effet été menacées de mort par le père des enfants.

- Nous prenons très au sérieux les menaces reçues par les employés de l'ambassade, et c'est pourquoi nous avons demandé aux autorités marocaines de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer au mieux leur sécurité, a déclaré M. Støre.